

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/09/2024 - 7305 - 2017 B 00941 - 833 461 619 - V.M.C.

V.M.C.
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : Z.I. La Maison Neuve - 72210 LA SUZE SUR SARTHE
833 461 619 RCS LE MANS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 MARS 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 108 797,90 € de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice	108 797,90 €
Autres réserves.....	225 245,55 €
Total à affecter	1 376,45 €

Affectation

Distribution de dividendes	69 400,00 €
Affectation en Autres réserves	264 643,45 €
Total à affecter	1 376,45 €

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 357 496,33 € et celui des autres réserves à 264 643,45 €.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

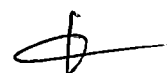
Le dividende unitaire est donc de 138,80 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'associé unique prend acte que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,



- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 69 400 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 0 euro.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en €)
	Dividendes (en €)	Autres revenus distribués (en €)	
31/10/2022	50 000	0	0
31/10/2021	10 000	0	0
31/10/2020	15 000	0	0

Copie conforme

Fait à LA SUZE SUR SARTHE
Le 29 mars 2024

VMC

S.A.S. au capital de 50 000 €

Z.I. La Maison Neuve

Vincent COMPAIN 72210 LA SUZE SUR SARTHE

Associé unique, Président Siren 833 461 619 R.C.S. Le Mans

Tél. 02 43 77 27 27

V.M.C.
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : Z.I. La Maison Neuve - 72210 LA SUZE SUR SARTHE
833 461 619 RCS LE MANS

COMPTES ANNUELS AU 31 OCTOBRE 2023

« Certifiés conformes »


« Certifiés conformes »
VMC

Vincent COMPAIN au capital de 50 000 €
Président Z.I. La Maison Neuve

72210 LA SUZE SUR SARTHE

Siren 833 461 619 RCS. Le Mans

Tél. 02 43 77 27 27



Bilan Actif

		31/10/2023			31/10/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	577 853		577 853	577 853	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	140		140	140	
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 800		10 800	10 800	
TOTAL (II)		588 793		588 793	588 793
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 000		12 000	24 000
	Autres créances	21 314		21 314	19 321
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	20 131		20 131	36 296	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	53 445		53 445	79 617
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		642 237		642 237	668 410
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					
10 800					

Bilan Passif

		31/10/2023	31/10/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	225 246	165 679
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	108 798	109 567
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	37 853	36 991
	Total des capitaux propres	426 896	367 237
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	149 259	239 478
	Emprunts et dettes financières divers (3)	30 117	156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 473	3 076
	Dettes fiscales et sociales	32 492	58 464
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	215 341	301 173
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	642 237	668 410
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	108 797,90	109 566,59
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	156 974	301 173
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/10/2023		31/10/2022	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	120 000		120 000	130 000
	Montant net du chiffre d'affaires	120 000		120 000	130 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			58	93
	Autres produits			6	11
	Total des produits d'exploitation (1)			120 064	130 104
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 316	13 128
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 683	4 651
	Salaires et traitements			71 068	73 593
	Charges sociales du personnel			30 530	37 605
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			3	11	
Total des charges d'exploitation (2)			118 600	128 987	
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 464	1 117	

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/10/2023	31/10/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 464	1 117
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	100 000	90 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	589	2
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	100 589	90 002
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 141	4 875
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	3 141	4 875
RESULTAT FINANCIER		97 448	85 127
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		98 912	86 244
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	14 014	38 273
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	14 014	38 273
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	862	7 571
	Total des charges exceptionnelles	862	7 571
RESULTAT EXCEPTIONNEL		13 152	30 703
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		3 266	7 380
TOTAL DES PRODUITS		234 667	258 379
TOTAL DES CHARGES		125 869	148 812
RESULTAT DE L'EXERCICE		108 798	109 567
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/11/2022 au 31/10/2023

ANNEXE

COGEP



Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS V.M.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de **642 237** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **108 798** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/11/2022** au **31/10/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/10/2023** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Le nouveau règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03, est sans incidence significative sur les comptes de la société. Les méthodes comptables appliquées pour établir cet arrêté sont identiques à celles appliquées dans le cadre de la clôture annuelle au 31/10/2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale le 21 janvier 2019, dont elle est la société tête de groupe. La convention d'intégration fiscale a pris effet le 1er novembre 2018.

Au 31 octobre 2019, les sociétés entrant dans le périmètre d'intégration sont les suivantes :

- SAS V.M.C.,
- SAS API.

Les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales comme en l'absence d'intégration.

La société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble.

Frais d'acquisition des titres

Les frais d'acquisition des titres ont été activés et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.



Règles et Méthodes Comptables

Le montant des frais d'acquisition étaient de 38 K€ et l'amortissement dérogatoire s'élève pour l'exercice à 1 K€.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt contracté le 12/12/2017 auprès de la BPO pour un montant de 324 000 €

- Garanties consenties :
 - Nantissement des parts de la SAS API à hauteur de 100 %
 - Garantie BPI à hauteur de 50%
- Capital restant dû au 31/10/202394 700 €

Emprunt contracté le 12 /12/2017 auprès de la BPI pour un montant de 216 000 €

- Garanties consenties :
 - Garantie de Bpifrance Financement au titre du fonds national de garantie « Transmission des PME et TPE à hauteur de 35 %
 - Garantie de Bpifrance Régions au titre du fonds régional de garantie « Région Pays de la Loire 2 » à hauteur de 35 %
- Capital restant dû au 31/10/202354 000 €

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	577 853					577 853
	Autres titres immobilisés	140					140
	Prêts et autres immobilisations financières	10 800					10 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	588 793					588 793
TOTAL		588 793					588 793

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	36 991	862		37 853
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		36 991	862		37 853
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		36 991	862		37 853
Dont dotations et reprises			862		
- d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/10/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 800		10 800
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 000	12 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	598	598	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	20 716	20 716	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	44 114	33 314	10 800
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/10/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	149 259	90 892	58 367	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 473	3 473		
	Personnel et comptes rattachés	4 456	4 456		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 009	4 009		
	Impôts sur les bénéfices	16 436	16 436		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 792	3 792		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 798	3 798		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	30 117	30 117		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	215 341	156 974	58 367	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	89 904			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	7 500			

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/10/2023	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif			
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés		12 000	
Autres créances		20 716	
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Bilan Passif			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers		22 617	
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Produits à recevoir

		31/10/2023
Total des Produits à recevoir		586
Autres créances		586
Intérêts courus à recevoir	586	



Charges à payer

		31/10/2023
Total des Charges à payer		7 427
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Int courus/emprunts établissts credit	559	559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Fourn factures non parvenues.	3 360	3 360
Dettes fiscales et sociales Etat autres charges a payer Taxe d'apprentissage	3 455 53	3 508



Capital social

		31/10/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	100,0000	50 000,00
	Erises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	100,0000	50 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

31/10/2023		
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		120 000
Production vendue Services		120 000
Prestations de service	120 000	
Chiffre d'affaires par marché géographique		120 000
Chiffre d'affaires FRANCE		120 000
Prestations de service	120 000	

Filiales et participations



		31/10/2023				
		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS API		153 000	955 369	100,00	540 000	540 000
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS API				2 553 800	196 469	100 000
2. Participations (10 à 50 %)						
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés

Produits et Charges exceptionnels

		31/10/2023
Total des produits exceptionnels		14 014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 014
Except autres prod.excep.op de gestion	14 014	
Total des charges exceptionnelles		862
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		862
Dot.amort.derogatoire	862	
Résultat exceptionnel		13 152

S.A.S.U. V.M.C.**EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023****RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

1 rue de Buffon - CS10629
49106 ANGERS Cedex 02
+33 (0)2 41 31 13 30

34 rue de Liège
75008 PARIS
+33 (0)1 42 73 73 50

19 bis rue La Noue Bras de fer
44200 NANTES
+33 (0)2 41 31 13 30

www.crowe-becouze.fr
www.becouze-talents.com

SOMMAIRE

PAGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

1 à 4

COMPTES ANNUELS

- . Bilan Actif-Passif
- . Compte de résultat
- . Annexe

5 - 6

7 - 8

9 à 21

S.A.S.U. V.M.C.
Adresse : Z.I. La Maison Neuve
72210 LA SUZE-SUR-SARTHE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2023

À l'attention de l'associé unique de la société V.M.C.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société V.M.C. relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 411-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 21 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE

Frédéric TRAVADON

✓ Certified by  yousign

F. TRAVADON
Associé

Ce rapport comprend 21 pages.

Bilan Actif

		31/10/2023			31/10/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	577 853		577 853	577 853
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	140		140	140
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 800		10 800	10 800
TOTAL (II)		588 793		588 793	588 793
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 000		12 000	24 000
	Autres créances	21 314		21 314	19 321
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	20 131		20 131	36 296
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	53 445		53 445	79 617
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		642 237		642 237	668 410
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					10 800
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/10/2023	31/10/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	225 246	165 679
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	108 798	109 567
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	37 853	36 991
	Total des capitaux propres	426 896	367 237
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	149 259	239 478
	Emprunts et dettes financières divers (3)	30 117	156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 473	3 076
	Dettes fiscales et sociales	32 492	58 464
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	215 341	301 173
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	642 237	668 410
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		108 797,90	109 566,59
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		156 974	151 599
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/10/2023		31/10/2022
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	120 000		120 000
	Montant net du chiffre d'affaires	120 000		120 000
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		58	93
	Autres produits		6	11
	Total des produits d'exploitation (1)		120 064	130 104
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		11 316	13 128
	Impôts, taxes et versements assimilés		5 683	4 651
	Salaires et traitements		71 068	73 593
	Charges sociales du personnel		30 530	37 605
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		3	11
	Total des charges d'exploitation (2)		118 600	-128 987
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 464	1 117

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/10/2023	31/10/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 464	1 117
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	100 000 589 	90 000 2
	Total des produits financiers	100 589	90 002
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	 3 141 	 4 875
	Total des charges financières	3 141	4 875
RESULTAT FINANCIER		97 448	85 127
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		98 912	86 244
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	14 014 	38 273
	Total des produits exceptionnels	14 014	38 273
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	 862 	 7 571
	Total des charges exceptionnelles	862	7 571
RESULTAT EXCEPTIONNEL		13 152	30 703
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		3 266	7 380
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		234 667 125 869	258 379 148 812
RESULTAT DE L'EXERCICE		108 798	109 567
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS V.M.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de **642 237** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **108 798** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/11/2022** au **31/10/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/10/2023** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Le nouveau règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03, est sans incidence significative sur les comptes de la société. Les méthodes comptables appliquées pour établir cet arrêté sont identiques à celles appliquées dans le cadre de la clôture annuelle au 31/10/2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale le 21 janvier 2019, dont elle est la société tête de groupe. La convention d'intégration fiscale a pris effet le 1er novembre 2018.

Au 31 octobre 2019, les sociétés entrant dans le périmètre d'intégration sont les suivantes :

- SAS V.M.C.,
- SAS API.

Les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales comme en l'absence d'intégration.

La société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble.

Frais d'acquisition des titres

Les frais d'acquisition des titres ont été activés et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Le montant des frais d'acquisition étaient de 38 K€ et l'amortissement dérogatoire s'élève pour l'exercice à 1 K€.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt contracté le 12/12/2017 auprès de la BPO pour un montant de 324 000 €

- Garanties consenties :
 - Nantissement des parts de la SAS API à hauteur de 100 %
 - Garantie BPI à hauteur de 50%
- Capital restant dû au 31/10/202394 700 €

Emprunt contracté le 12 /12/2017 auprès de la BPI pour un montant de 216 000 €

- Garanties consenties :
 - Garantie de Bpifrance Financement au titre du fonds national de garantie « Transmission des PME et TPE à hauteur de 35 %
 - Garantie de Bpifrance Régionsau titre du fonds régional de garantie « Région Pays de la Loire 2 » à hauteur de 35 %
- Capital restant dû au 31/10/202354 000 €

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	577 853					577 853
	Autres titres immobilisés	140					140
	Prêts et autres immobilisations financières	10 800					10 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	588 793					588 793
TOTAL		588 793					588 793

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	36 991	862		37 853
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		36 991	862		37 853
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		36 991	862		37 853
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			862		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/10/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 800		10 800
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 000	12 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	598	598	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	20 716	20 716	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		44 114	33 314	10 800
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	149 259	90 892	58 367	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 473	3 473		
	Personnel et comptes rattachés	4 456	4 456		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 009	4 009		
	Impôts sur les bénéfices	16 436	16 436		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 792	3 792		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 798	3 798		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	30 117	30 117		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		215 341	156 974	58 367	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		89 904			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		7 500			

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/10/2023	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif			
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés		12 000	
Autres créances		20 716	
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Bilan Passif			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers		22 617	
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Produits à recevoir

		31/10/2023
Total des Produits à recevoir		586
Autres créances		586
Intérêts courus à recevoir	586	

Charges à payer

		31/10/2023
Total des Charges à payer		7 427
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Int courus/emprunts établissts credit	559	559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Fourn factures non parvenues.	3 360	3 360
Dettes fiscales et sociales Etat autres charges a payer Taxe d'apprentissage	3 455 53	3 508

Capital social

		31/10/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	100,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	100,0000	50 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

31/10/2023		
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		120 000
Production vendue Services		120 000
Prestations de service	120 000	
Chiffre d'affaires par marché géographique		120 000
Chiffre d'affaires FRANCE		120 000
Prestations de service	120 000	

Filiales et participations



31/10/2023		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS API		153 000	955 369	100,00	540 000	540 000
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS API				2 553 800	196 469	100 000
2. Participations (10 à 50 %)						
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals donnés						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

Produits et Charges exceptionnels

		31/10/2023
Total des produits exceptionnels		14 014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 014
Except autres prod.excep.op de gestion	14 014	
Total des charges exceptionnelles		862
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		862
Dot.amort.derogatoire	862	
Résultat exceptionnel		13 152